

66223

A0222

Commission Economique pour l'Afrique
Section de la Main-d'Oeuvre et de la
Formation

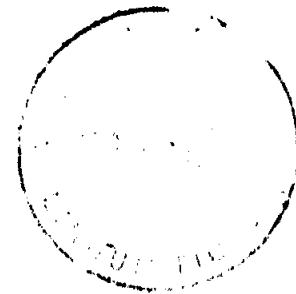
Document d'information

Cycle d'Etudes sur l'enseignement par
correspondance en Afrique

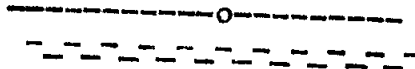
No. 6

Abidjan, du 5 au 15 Avril 1971

FILE COPY



LES COURS PAR CORRESPONDANCE
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Par Monsieur KABASELE A Emmanuel
responsable des Cours par correspon-
dance du Centre Africain de Formation
en République Démocratique du Congo,
(CEPAS)

1) Comme il n'existe pas un service qui fait l'inventaire des cours par correspondance au Ministère de l'Education Nationale, nous présentons les cours dont nous avons pris connaissance. Il est peu probable qu'il y ait d'autres organismes assurant un enseignement par correspondance.

2) Le Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS) fut créé au Kinshasa en 1965. Dans le cadre de ses activités de recherche, de formation, le CEPAS organise des sessions de formation dans l'ensemble de la République, publie la revue mensuelle "Congo-Afrique", qui traite des problèmes de développement et diffuse une série de publications, en vue de sensibiliser les divers milieux sociaux et professionnels aux problèmes et aux exigences du développement et de permettre à tous ceux qui sont plus directement engagés dans l'action, de compléter leur formation en cette matière.

Dans le même but, le CEPAS est intervenu depuis 1967 comme intermédiaire pour la diffusion des cours par correspondance du Centre Africain de Formation (Abidjan) :

- Cadres-Service-Afrique, (Cours d'économie politique, de sociologie et de planification et de développement) ;
- Agri-Service -Afrique (Cours d'apprentissage et de perfectionnement agricole).

En 1969 cette collaboration a pris une plus grande ampleur ; le CEPAS assure à partir de Kinshasa l'envoi de ces cours ; il organise des sessions d'information et d'animation en vue de diffuser les cours et de maintenir un contact avec les abonnés.

Une troisième étape est prévue pour bientôt : la correction des devoirs à Kinshasa, la multiplication des relais à l'intérieur du pays, la traduction du cours dans les quatre langues véhiculaires du pays et et leur adaptation aux réalités concrètes du Congo, en accord avec les responsables du C.A.F.

Actuellement les cours sont davantage placés dans des projets structurés. Nous essayons ainsi de créer des antennes à l'intérieur du pays. Certains centres que nous avons contacté sont déjà en activité. Il s'agit de :

- Centre de Formation des Animatrices rurales de Mwilambongo ;
- Centre de développement agricole de Laba-Central ;
- Centre de développement de Djuma ;
- Groupe des agriculteurs d'Aru (Province Orientale) ;
- Groupe de la Jeunesse Agricole Chrétienne de Bangabola ;
- Groupe des agriculteurs de Felende ;
- Groupe des agriculteurs de Kingunda ;
- Equipe de Développement et d'Animation Rurale de Kikuit.

Des contacts ont été pris avec les responsables de certains centres qui comptent intégrer ces cours dans leurs projets :

- Le projet de développement communautaire de l'Eglise Kimbanguiste ;
- Le Carrefour des Jeunes, Centre de développement de l'Eglise du Christ au Congo ;

Jusqu'à présent une aide financière, sous forme de bourses pour des agriculteurs suivant les cours d'agriculture en groupe sous la direction d'un responsable, a été accordée via le C.A.F. par un organisme d'aide allemand.

Un autre organisme d'aide à Kinshasa s'est déclaré prêt à participer aux frais des cours d'agriculteurs, à condition que ces cours soient repris dans un projet plus ou moins structuré pour qu'il ait une aide logistique à l'acquisition du matériel agricole, des semences, etc, et à l'écoulement des produits.

3 L'Institut Commercial et Industriel (affilié au C.I.P.)

En 1960, à la suite du départ massif des cadres européens, les sociétés industrielles, commerciales et agricoles se sont vues dans l'obligation d'assurer une formation accélérée à leur personnel congolais. Ainsi à la demande du Ministre de l'Education Nationale de l'époque et des entreprises telles que : Unilever, Banque du Congo, Cegeac, et Interfina ont demandé à Monsieur BECKHOUDT, professeur, d'assurer un enseignement par correspondance à ce personnel. Les sociétés ayant des succursales à l'intérieur du pays avaient des difficultés bien plus graves pour la formation de leurs agents nationaux. Cette idée avait soulevé plusieurs problèmes : on pouvait suivre les cours venant de l'Europe, mais ces cours n'étaient pas à la portée de la moyenne intellectuelle des employés, surtout en raison du vocabulaire employé, et parfois aussi en raison de la technique, (par exemple en comptabilité : le plan comptable belge est différent du plan comptable français) ; - on relevait également la difficulté de payer en francs congolais les cours venant de l'étranger. C'est ainsi que ces sociétés ont demandé d'organiser quelques cours, les plus urgents : - correspondance française, grammaire française, comptabilité commerciale, documents et arithmétique commerciale.

Vers 1963, on avait voulu lancer d'autres cours, mais l'énorme travail d'adaptation que cela demandait n'a pas permis la réalisation de ce projet.

Après 1964 les responsables de ces cours se sont rendus compte que le pouvoir d'achat des agents de l'intérieur était minime. Ce fut souvent en déficit que l'on diffusait ces cours.

Actuellement cet institut compte environ 100 abonnés. Compte tenu de toutes les difficultés, les cours sont de plus en plus placés sous la direction des entreprises concernées.

Les élèves qui suivent ces cours, ont certains avantages dans le cadre de leur service au cas où ils ont satisfait :

- certaines entreprises accordent des promotions ;
- d'autres accordent une prime de technicité, et les frais occasionnés par ces cours sont remboursés au candidat.

Ces cours préparent également les candidats aux divers C.A.P. et brevets professionnels : comptabilité commerciale, de sociétés, industrielle, arithmétique commerciale et financière, contrôle et expertise-comptable...

4 Le Centre Belgo-Congolais de l'Ambassade de Belgique à Kinshasa diffuse depuis le mois de février 1971 les cours par correspondance de l'Ecole Internationale de Psychologie et d'Organisation (E.I.P.O) de Bruxelles.

Il existe actuellement les cours de :

- secrétariat de direction, 2 ans ;
- gestion de stock, 2 ans ;

On organisera prochainement le cours d'Organisation, 4 ans.

Tous ces cours sont de niveau supérieur et le minerval est d'environ 80 zaires par an. Des contacts ont été entrepris auprès des entreprises pour abonner leurs agents. On compte une vingtaine d'abonnés aussi bien des Européens que des Congolais.

5 - Le Centre de Recyclage des Professeurs de Mathématique moderne.

Il vient d'être créé au sein de la 5e direction du Ministère de l'Education Nationale un Centre de perfectionnement des professeurs en mathématique moderne. Il s'agit essentiellement des professeurs du cycle d'orientation (2 premières années du secondaire). Le Ministère compte rendre obligatoire ce cours dans les classes précitées.

Les travaux préliminaires sont en cours et les prospectus sont déjà lancés. Les cours commenceront effectivement dès que les correcteurs et formateurs auront terminé leur stage. On organise plusieurs séminaires à leur intention.

Ce Centre est lancé en collaboration avec l'I.R.E.M. de Lyon (France)

6 - A titre d'information nous citons encore l'Institut National d'Etudes Politiques (INEP), qui a diffusé les cours par correspondance de 1962 à 1964. Ces cours ont été organisés pour les élèves non inscrits dans les facultés, ayant simplement pour but d'améliorer leurs connaissances générales sans se présenter aux examens.

Les cours se donnaient sous forme de sessions. Tous les trois mois, le chargé des cours se rendait dans chaque centre pour faire des sessions de formation. Les cours étaient ensuite envoyés sous forme de manuels, qui pourraient également servir de base aux cours du soir aussi bien qu'être vendus en librairie.

Les candidatures étaient reçues soit individuellement soit groupées en sections.

Ces cours n'ont jamais bien fonctionné pour plusieurs causes dont :

- irrégularité dans les paiements des étudiants ;
- insuffisance des possibilités financières ; etc...

7 Problèmes posés par l'enseignement par correspondance.

L'organisation de cours par correspondance suppose un staff de techniciens pour leur conception, adaptation, traduction, correction. S'il s'agit de cours de formation de base, comme celui d'agriculture, il est nécessaire d'avoir des contacts plus ou moins réguliers avec les abonnés à l'intérieur du pays, et d'assurer le "suivi".

8 Pour des cours de cadres, il est nécessaire d'organiser des sessions de formation, qui puissent réunir les élèves dans les différents centres du pays, en vue d'évaluer les fruits de l'enseignement et d'apporter aux élèves un complément de formation qui ne se donne pas uniquement par correspondance.

9 Les abonnés aux cours cherchent à obtenir une reconnaissance officielle de leurs efforts. Or les instances gouvernementales ne reconnaissent pas les diplômes délivrés par des instituts d'enseignement par correspondance. Certaines catégories de cours spécialisés (par exemple recyclage) permettent de préparer les élèves à un examen d'Etat, ou sont reconnus, de fait, par certaines entreprises privées, qui accordent ensuite des primes de technicité.

10 Certains cours de recyclage ou de perfectionnement professionnel peuvent être financés soit par le Ministère ou les sociétés privées intéressées. Pour les cours de formation de base, comme ceux d'agriculture, le financement est plus difficile, vu le revenu peu élevé des agriculteurs. Dans certains cas des bourses sont octroyées par des organismes non gouvernementaux de financement au développement. Une action auprès d'institutions internationales facilitant le financement de bourses pour les cours par correspondance reconnus, serait souhaitable. Le C.E.E., par exemple, prévoit de telles bourses, mais les modalités d'obtention de ces bourses sont très complexes, surtout pour les abonnés éloignés des capitales, (Ce dernier cas est spécifique en République Démocratique du Congo.).

11 Souvent les cours par correspondance sont repris de pays étrangers. Pour être efficaces, ils supposent une adaptation aux réalités du pays, voire une traduction en langue locale pour les cours de base. Ces cours pourraient être complétés par un équipement audiovisuel tels que, des diapositives, des films, des brochures, des affiches, des programmes de radio diffusion et de télévision. Ceci suppose la présence d'une équipe mobile de techniciens.

En conclusion générale, on peut dire que les cours de formation générale et de formation de base doivent être conçus dans le cadre d'un organisme de développement, qui puisse en même temps assurer des sessions de formation, de "follow-up", voire des structures plus larges de développement. Dans ce cadre, le CEPAS essaie de fournir aux projets structurés un instrument de travail, contrôlé par une équipe technique centrale en contact régulier avec les centres locaux de développement.

Le financement d'une telle structure pourrait se situer dans le cadre d'un projet d'éducation de base.

ETAT DES ELEVES INSCRITS. (année 1970)

COURS ASA ET CADRES

	AGRI-SERVICE-AFRIQUE				CADRES-SERVICE-AFRIQUE		
	AL	A2	P1	P2	ECO.P.1	Dóv	Soc
Congo-Kinshasa	216	61	16	-	39	6	9

Institut Commercial et Industriel

En 1961 le nombre des inscrits s'élevait à 800 élèves.
En 1970 ce nombre est de 100 élèves.

N.B. : Nous ne sommes pas parvenus à recueillir tous les renseignements sur les statistiques des autres centres qui diffusent les cours par correspondance.